

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 8 MARS 2022

PRESENTS : BONNET A. CHARBONNEAU P. BOISSELIER P. CHARBONNEAU F. LEROUX MM. CHARRIER D. GABORIEAU JB. FAVREAU JL. GODARD C. LECOMTE N. BOUSSEAU V. DAUGER F. CARTAUD S. CHARBONNEAU V. RAUTUREAU E. ROUY A. LAMY C.

ABSENTE EXCUSEE : Madame MALLET Pauline.

ABSENT REPRESENTE : Monsieur PACAUD Grégoire par Monsieur CHARBONNEAU Freddy.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame GODARD Crystèle.

CONVIVIO – AVENANT N° 1 AU MARCHE DE RESTAURATION SCOLAIRE – REVISION EXCEPTIONNELLE DES PRIX D'ACHAT DES REPAS

Convivio, la société partenaire de la Commune pour la fourniture des repas en liaison froide au restaurant scolaire, avait fait part dans un courrier adressé en mairie il y a quelques semaines, des difficultés qui touchaient ses activités, dans le cadre de la pandémie du COVID 19 (absences de personnels, baisse de l'activité liée aux absences d'élèves et aux annulations de dernière minute, déstabilisation de la chaîne d'approvisionnement des produits alimentaires, hausse des coûts des produits alimentaires, des matières premières, hausse du coût du personnel ...). L'entreprise nous demandait alors de bien vouloir excuser les ajustements pouvant être liés à cette situation (changement de menus de dernière minute modification des organisations et des livraisons ...), tout en précisant qu'elle étudiait les moyens de revoir ses conditions contractuelles sur les prix, afin d'assurer une continuité de service compatible avec l'équilibre économique de son activité. Depuis, Convivio a confirmé sa demande de révision dérogatoire par avenant au marché signé en 2021, à partir du 1^{er} Avril 2022, des prix d'achat des repas, soit + 6,5 % (qui ne reflèterait que partiellement la hausse de ses coûts). Cette évolution couvrirait en fait la période du 1^{er} Avril 2022 au 30 Juin 2022, donc la fin de l'année scolaire en cours, et également toute l'année scolaire 2022-2023.

Pour information, les prix d'achat des repas à l'entreprise évolueraient de la manière suivante :

Types de repas	Prix unitaire ht initial	Prix unitaire ht révisé	Prix unitaire ttc initial	Prix unitaire ttc révisé	Prix actuel de vente des repas
Déjeuner de l'école	4,02 €	4,28 €	4,24 €	4,52 €	4,15 €
Déjeuner des adultes	4,65 €	4,95 €	4,91 €	5,22 €	6,20 €
Déjeuner du centre de loisirs	4,02 €	4,28 €	4,24 €	4,52 €	4,15 €

Sur une année de référence (qui n'en est pas vraiment une, avec la pandémie du COVID 19 ...) comme celle de 2021, le coût supplémentaire pour la Commune sur l'exercice budgétaire s'élèverait à environ 6 600 euros ttc.

Le Conseil Municipal, au regard du contexte, a décidé de valider l'avenant en question.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2021 ET AFFECTATION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT

De manière à permettre le report des résultats financiers (°) de l'exercice écoulé ou leur affectation (°) aux budgets primitifs 2022 qui seront présentés au vote du Conseil lors de la réunion du mardi 29 Mars prochain, les comptes administratifs pour la Commune (*) (en correspondance avec les comptes de gestion de la

Trésorerie de MONTAIGU), relatifs à l'exécution comptable des budgets 2021 de la BOISSIERE, ont été validés par les membres de l'assemblée. Leur synthèse est reprise ci-après :

Commune 2021

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses :	1 141 746,88 €	Dépenses :	1 480 757,68 €
Recettes :	1 602 712,06 €	Recettes :	1 290 732,10 €
⇒ Résultat 2021 :	460 965,18 €	⇒ Résultat 2021 :	-190 025,58 €
⇒ Résultat 2020 :	0,00 €	⇒ Résultat 2020 :	74 690,49 €
⇒ Résultat cumulé :	460 965,18 €	⇒ Résultat cumulé :	-115 335,09 €
		⇒ Dépenses restant à reporter sur 2022 :	416 800,00 €
		⇒ Recettes restant à encaisser sur 2022 :	186 513,00 €

à affecter en totalité au
financement des dépenses
d'investissement du budget
primitif 2022

Service Assainissement Collectif 2021

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses :	210 837,32 €	Dépenses :	210 232,11 €
Recettes :	204 173,25 €	Recettes :	124 555,69 €
⇒ Résultat 2021 :	-6 664,07 €	⇒ Résultat 2021 :	-85 676,42 €
⇒ Résultat 2020 :	0,00 €	⇒ Résultat 2020 :	66 139,73 €
⇒ Résultat cumulé :	-6 664,07 €	⇒ Résultat cumulé :	-19 536,69 €
		⇒ Dépenses restant à reporter sur 2022 :	0,00 €
		⇒ Recettes restant à encaisser sur 2022 :	0,00 €

Aménagements commerciaux 2021

Section de fonctionnement

Section d'investissement

Dépenses :	4 691,62 €	Dépenses :	21 515,23 €
Recettes :	22 985,60 €	Recettes :	11 967,47 €

⇒ Résultat 2021 :	18 293,98 €	⇒ Résultat 2021 :	-9 547,76 €
⇒ Résultat 2020 :	0,00 €	⇒ Résultat 2020 :	-40 034,50 €
⇒ Résultat cumulé :	18 293,98 €	⇒ Résultat cumulé :	-49 582,26 €
		⇒ Dépenses restant à reporter sur 2022 :	473,00 €
		⇒ Recettes restant à encaisser sur 2022 :	30 000,00 €

à affecter en totalité
au financement des
dépenses
d'investissement du
budget primitif 2022

CCAS 2021

Section de fonctionnement

Section d'investissement

Dépenses :	79 576,56 €	Dépenses :	303,00 €
Recettes :	59 504,50 €	Recettes :	1 054,88 €

⇒ Résultat 2021 :	-20 072,06 €	⇒ Résultat 2021 :	751,88 €
⇒ Résultat 2020 :	59 133,17 €	⇒ Résultat 2020 :	2 354,73 €
⇒ Résultat cumulé :	39 061,11 €	⇒ Résultat cumulé :	3 106,61 €
		⇒ Dépenses restant à reporter sur 2022 :	900,00 €
		⇒ Recettes restant à encaisser sur 2022 :	900,00 €

à reporter en section
d'exploitation du
budget primitif 2022

ZA Ste Anne 2021

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses :	71 330,45 €	Dépenses :	71 330,45 €
Recettes :	71 330,45 €	Recettes :	71 330,45 €
⇒ Résultat 2021 :	0,00 €	⇒ Résultat 2021 :	0,00 €
⇒ Résultat 2020 :	44 040,38 €	⇒ Résultat 2020 :	-71 330,45 €
⇒ Résultat cumulé :	44 040,38 €	⇒ Résultat cumulé :	-71 330,45 €
		⇒ Dépenses restant à reporter sur 2022 :	0,00 €
		⇒ Recettes restant à encaisser sur 2022 :	0,00 €

à reporter en section d'exploitation du budget primitif 2022

ZH les Ecotais 3 2021

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses :	524 795,10 €	Dépenses :	497 167,74 €
Recettes :	503 367,74 €	Recettes :	306 117,27 €
⇒ Résultat 2021 :	-21 427,36 €	⇒ Résultat 2021 :	-191 050,47 €
⇒ Résultat 2020 :	16 130,88 €	⇒ Résultat 2020 :	693 882,73 €
⇒ Résultat cumulé :	-5 296,48 €	⇒ Résultat cumulé :	502 832,26 €
		⇒ Dépenses restant à reporter sur 2022 :	0,00 €
		⇒ Recettes restant à encaisser sur 2022 :	0,00 €

à reporter en section d'exploitation du budget primitif 2022

(°) les résultats du compte administratif assainissement 2021 (en l'occurrence, des déficits) ne pourront pas faire l'objet de reports sur 2022 en l'absence de budget primitif, la compétence assainissement ayant été transférée à la Communauté d'Agglomération Terres de MONTAIGU au 1^{er} Janvier 2022. En conséquence, sur préconisation du Trésorier, ces résultats seront intégrés à ceux du compte administratif 2021 du budget principal de la Commune (voir le tableau ci-dessous) pour reprise lors du vote du budget primitif 2022, en attendant qu'une décision soit prise à ce sujet en accord avec les instances communautaires.

Résultats CA - Commune 2021

Section de fonctionnement

Dépenses : 1 141 746,88 €
 Recettes : 1 602 712,06 €

⇒ Résultat 2021 : 460 965,18 €
 ⇒ Résultat 2020 : 0,00 €
 ⇒ Résultat cumulé : 460 965,18 €

Section d'investissement

Dépenses : 1 480 757,68 €
 Recettes : 1 290 732,10 €

⇒ Résultat 2021 : -190 025,58 €
 ⇒ Résultat 2020 : 74 690,49 €
 ⇒ Résultat cumulé : -115 335,09 €
 ⇒ Dépenses restant à reporter sur 2022 : 410 800,00 €
 ⇒ Recettes restant à encaisser sur 2022 : 186 513,00 €

à affecter en totalité au
 financement des dépenses
 d'investissement du
 budget primitif 2022

Résultats CA - Service Assainissement Collectif 2021

Section de fonctionnement

Dépenses : 210 837,32 €
 Recettes : 204 173,25 €

⇒ Résultat 2021 : -6 664,07 €
 ⇒ Résultat 2020 : 0,00 €
 ⇒ Résultat cumulé : -6 664,07 €

Section d'investissement

Dépenses : 210 232,11 €
 Recettes : 124 555,69 €

⇒ Résultat 2021 : -85 676,42 €
 ⇒ Résultat 2020 : 66 139,73 €
 ⇒ Résultat cumulé : -19 536,69 €
 ⇒ Dépenses restant à reporter sur 2022 : 0,00 €
 ⇒ Recettes restant à encaisser sur 2022 : 0,00 €

à faire reprendre sur le
 budget primitif de la
 Commune 2022

à faire reprendre sur le
 budget primitif de la
 Commune 2022

Résultats consolidés CA - Commune et Assainissement Collectif 2021

Section de fonctionnement

⇒ Résultat consolidé 2021 : 454 301,11 €
 ⇒ Résultat 2020 : 0,00 €
 ⇒ Résultat consolidé cumulé : 454 301,11 €

Section d'investissement

⇒ Résultat 2021 : -275 702,00 €
 ⇒ Résultat 2020 : 140 830,22 €
 ⇒ Résultat consolidé cumulé : -134 871,78 €

(*) il s'agit des bilans comptables des budgets de la Commune, du service Assainissement, du CCAS-Foyer Soleil, des aménagements commerciaux, de la réserve foncière de Sainte Anne (zone artisanale), et du lotissement des Ecotais 3.

BILAN 2021 – LISTE DES CESSIONS-ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Comme chaque année, et dans le cadre du vote des comptes administratifs et de gestion 2021, un tableau concernant le bilan des acquisitions et cessions immobilières de la même année (tous budgets confondus) a été communiqué à l'assemblée, pour prise de délibération formelle. Il est présenté en annexe.

ECHANGE DE TERRAINS AVEC MM HERVE MUSSET – RUE DE LA RENAUDIÈRE

Dans le cadre de l'aménagement de voirie qui doit être réalisé rue de la Renaudière au printemps 2022, un réajustement-alignement de la chaussée doit être effectué sur un tronçon du projet. A cet effet, l'échange de terrains proposé avec Madame et Monsieur Hervé MUSSET est accepté par le Conseil, dans les conditions suivantes :

. cession à la Commune par les propriétaires susvisés, de la parcelle cadastrée après division section AC n° 478, de 5 m², située le long de la rue de la Renaudière, évaluée à 50 euros,

. cession par la Commune à Madame et Monsieur Hervé MUSSET d'une parcelle cadastrée après division, section AC n° 480, de 21 m², située au carrefour des rue de la Renaudière et de l'Espace des Moulins, qui ne présente pas d'intérêt pour la collectivité, évaluée à 210 euros.

La transaction se fera moyennant le versement d'une soulte de 160 euros par Madame et Monsieur MUSSET à la Commune, les frais (bornage, d'acte ...) étant partagés entre les deux cédants.

Annexe au compte-rendu

COMMUNE DE LA BOISSIERE DE MONTAIGU (VENDEE)
BILAN 2021 DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES

Budget de la Commune

ACQUISITIONS

Objet	Vendeur	Date de paiement	Paiement
Frais sur acquisition de terrain Jardin des Grouries – Propriété de M. Kévin DENIS	M Kévin DENIS	23/06/2021	120,00 euros
Acquisition des biens de M. André CHAIGNEAU – La Pinsonnière (Avance n°1)	SAFER	16/07/2021	26 356,03 euros
SOUS-TOTAL ACQUISITIONS COMMUNE			26 476,03 euros

Budget Assainissement

ACQUISITIONS

Objet	Vendeur	Date de paiement	Paiement
Frais de délimit. - Bornage Acquisition du terrain de M. Joseph FILLAUDEAU – Secteur Station d'épuration	M Joseph FILLAUDEAU	12/05/2021	635,00 euros

Annexe n° 2 au compte-rendu

Acquisition du terrain de M. Joseph FILLAUDEAU – Secteur station d'épuration	M Joseph FILLAUDEAU	23/11/2021	400,00 euros
SOUS-TOTAL ACQUISITIONS ASSAINISSEMENT			1 035,00 euros
TOTAL GENERAL DES ACQUISITIONS			27 511,03 euros
TOTAL GENERAL DES CESSIONS			0,00 euros

A la Boissière de Montaigu, le 31 Décembre 2021.

Le Maire : Anthony BONNET

